



Université du Québec à Chicoutimi
**PLAN DE FORMATION
EN LIGNE**



7 heures



0,7

Unité d'éducation continue

L'ABC de la gestion de projet : concepts et savoir-faire

Description

Vous avez à faire de la gestion de projet dans le cadre de vos fonctions et vous aimeriez être plus efficace? Cette formation vous permettra d'apprendre les concepts de base à la gestion de projet ainsi que les bonnes pratiques à appliquer à vos projets de toutes sortes.

Objectifs

Au terme de la formation, le participant sera en mesure de :

- comprendre le cycle de vie d'un projet;
- définir et planifier un projet;
- exécuter le projet;
- faire le suivi du projet;
- connaître les outils de base pour la gestion de projet;
- clôturer un projet.

Contenu

- Domaines de la gestion de projet
- Définition d'un projet
- Analyse des risques
- Outils pour la planification d'un projet
- Outils pour le suivi et contrôle d'un projet
- Le rôle du gestionnaire de projet

Nombre d'heures

7 heures | soit 2 blocs de 3,5 heures

Frais d'inscription

430 \$ plus les taxes applicables

Clientèle visée

Cette formation s'adresse à des professionnels, gestionnaires, ingénieurs et toute autre personne qui fait de la gestion de projet dans le cadre de ses fonctions.

Formateur



Aymen Sioud, Ph. D.

Aymen Sioud est détenteur d'un doctorat en génie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Professeur associé depuis 2004, il a assuré plusieurs charges de cours, notamment le cours de Gestion de projets informatiques pour les programmes de DESS et de maîtrise professionnelle, en plus d'avoir occupé plusieurs postes de gestionnaire de projet pour des entreprises en région et dans le grand Montréal. Avec la Formation continue de l'UQAC, M. Sioud accompagne des gestionnaires de projets de tous les horizons depuis plus d'une dizaine d'années.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Outils complémentaires : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeants qui le souhaitent. Possibilité d'accompagnement supplémentaire d'un conseiller virtuel ou sur place. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.